



Projet de
« Nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral
dans la MRC de la Haute-Côte-Nord (Qc) »

Rapport Final

Présenté à
MRC de la Haute-Côte-Nord

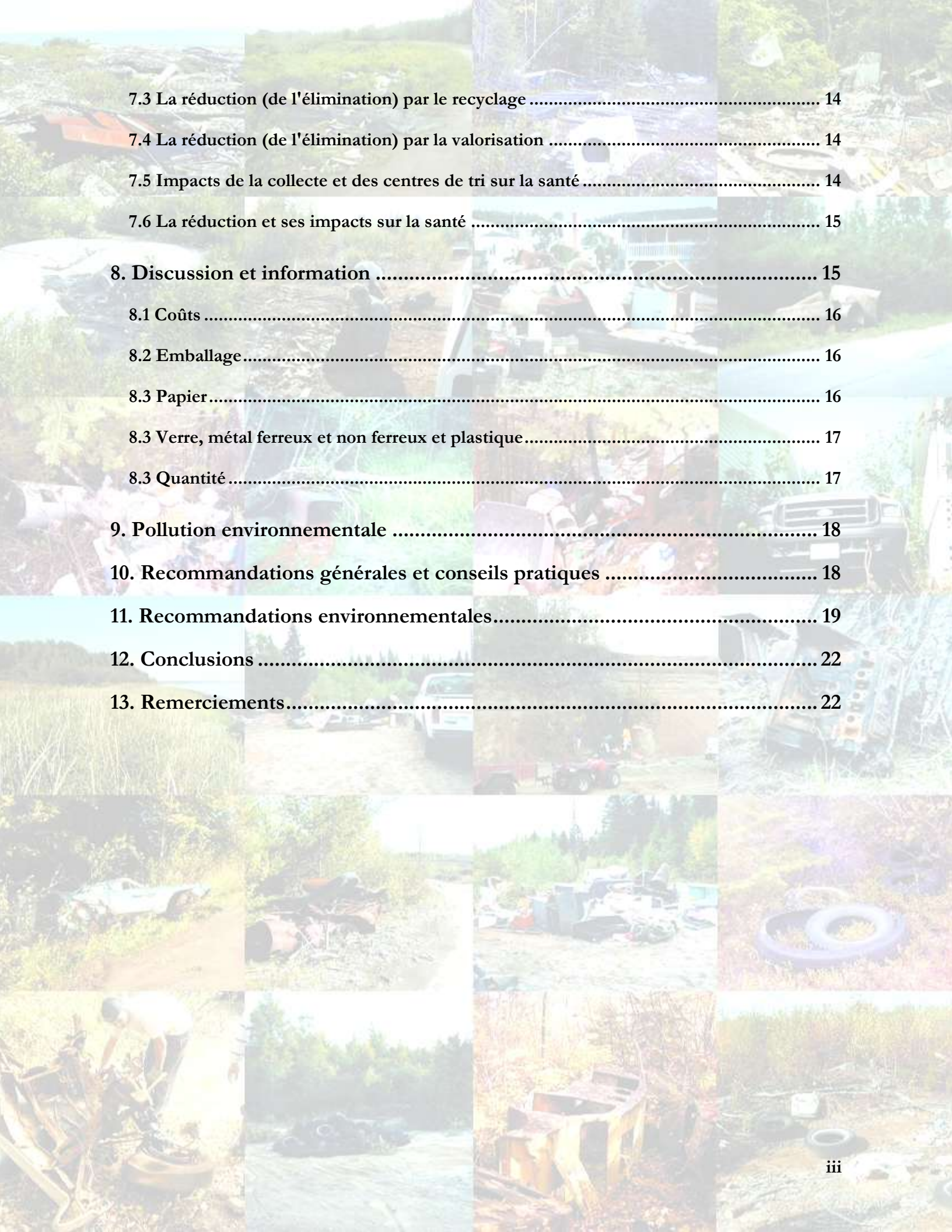
Décembre 2003



Table des matières

	<u>Pages</u>
1. Introduction	1
1.1 Problématique	1
1.2 But et objectif.....	1
2. Localisation des sites.....	1
3. Nettoyage effectué	3
3.1. Municipalité de Tadoussac	3
<i>3.1.1 Prévisions et accessibilité des sites</i>	3
<i>3.1.2 Matière prélevée</i>	3
<i>3.1.3 Effort de travail</i>	4
<i>3.1.4 Réutilisation des sites</i>	4
3.2 Municipalité de Sacré-Coeur.....	5
<i>3.2.1 Prévisions et accessibilité des sites</i>	5
<i>3.2.2 Matière évaluée</i>	5
<i>3.2.3 Réutilisation du site</i>	5
3.3 Municipalité de Les Bergeronnes	6
<i>3.3.1 Prévisions et accessibilité des sites</i>	6
<i>3.3.2 Matière évaluée</i>	6
<i>3.3.3 Réutilisation du site</i>	6
3.4 Municipalité de Les Escoumins.....	6
<i>3.4.1 Prévisions et accessibilité des sites</i>	6
<i>3.4.2 Matière évaluée</i>	6
<i>3.4.3 Réutilisation du site</i>	6
3.5 Municipalité de Longue-Rive.....	7

3.5.1 Prévisions et accessibilité des sites.....	7
3.5.2 Matière prélevée.....	7
3.5.3 Effort de travail.....	7
3.5.4 Réutilisation du site.....	7
3.6 Municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf.....	8
3.6.1 Prévisions et accessibilité des sites.....	8
3.6.2 Matière prélevée.....	8
3.6.3 Effort de travail.....	8
3.6.4 Réutilisation du site.....	9
3.7 Municipalité de Forestville.....	9
3.7.1 Prévisions et accessibilité des sites.....	9
3.7.2 Matière prélevée.....	9
3.7.3 Effort de travail.....	10
3.7.4 Réutilisation du site.....	10
3.8 Municipalité de Colombier.....	11
3.8.1 Prévisions et accessibilité des sites.....	11
3.8.2 Matière prélevée.....	11
3.8.3 Effort de travail.....	11
3.8.4 Réutilisation du site.....	11
4. Journées communautaires.....	12
5. Couverture médiatique.....	12
6. Financement et partenariat.....	13
7. Réduction.....	13
7.1 La réduction (de la production de déchets) à la source.....	13
7.2 La réduction (de l'élimination) par le réemploi.....	13



7.3 La réduction (de l'élimination) par le recyclage	14
7.4 La réduction (de l'élimination) par la valorisation	14
7.5 Impacts de la collecte et des centres de tri sur la santé	14
7.6 La réduction et ses impacts sur la santé	15
8. Discussion et information	15
8.1 Coûts	16
8.2 Emballage.....	16
8.3 Papier.....	16
8.3 Verre, métal ferreux et non ferreux et plastique.....	17
8.3 Quantité	17
9. Pollution environnementale	18
10. Recommandations générales et conseils pratiques	18
11. Recommandations environnementales.....	19
12. Conclusions	22
13. Remerciements.....	22

Liste des figures

Figure 1 : Localisation des dépotoirs clandestins dans la MRC de la Haute-Côte-Nord	2
Figure 2 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Tadoussac	4
Figure 3 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la MRC de la Haute-Côte-Nord	5
Figure 4 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Longue-Rive	8
Figure 5 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf	9
Figure 6 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Forestville	10
Figure 7 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Colombier	12

Liste des tableaux

Tableau 1 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Tadoussac	4
Tableau 2 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Longue-Rive	7
Tableau 3 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Sainte-Anne-de-Portneuf	8
Tableau 4 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Forestville	9
Tableau 5 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Colomber	11

Liste des Annexes

Annexe A : Exemple de pancarte indiquant les efforts de nettoyage pour informer les utilisateurs des efforts réalisés	25
Annexe B : Revue de presse du projet de nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral dans la MRC de la Haute-Côte-Nord	27
Annexe C : Photographies de certains sites pollués, nettoyés et de la journée communautaire	35

1. INTRODUCTION

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a comme mandat de créer des conditions favorables à la participation continue du public dans les opérations de mise en œuvre de son Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE). Fruit d'une consultation entamée en 1996, le PARE exprime les priorités de la population de la rive nord de l'estuaire maritime, les problématiques environnementales ainsi que les actions qui sont proposées afin de protéger, sauvegarder ou mettre en valeur cette portion du fleuve nord-côtier.

Le projet « Nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral dans la MRC de la Haute-Côte-Nord » vise à nettoyer la région (de Tadoussac à Colombier) des dépotoirs clandestins existants, ainsi qu'à sensibiliser la population locale (les « jeunes » en particulier, mais aussi toutes les personnes dans les municipalités ainsi que dans la communauté autochtone d'Essipit) au problème des dépotoirs clandestins pour éviter à nouveau leur remplissage à la suite du nettoyage. En effet, pour atteindre et sensibiliser les adultes, rien de mieux que de passer par leurs enfants.

Ces dépotoirs se retrouvent très souvent à proximité de cours d'eau et dans des secteurs faciles d'accès, donc fréquentés par la population. Ces dépotoirs sont alors sources de contamination; ils représentent un danger pour la population, une menace potentielle pour la faune et une pollution visuelle inacceptable.

En 2002, le Comité ZIP a effectué une campagne de nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral dans la MRC de Manicouagan (retrait de plus de 130 tonnes de déchets divers) et pour couvrir son territoire en entier, le Comité ZIP a poursuivi le nettoyage des sites pollués dans la MRC de la Haute-Côte-Nord en 2003.

1.1. Problématique

Dans la plupart des municipalités de la MRC de la Haute-Côte-Nord, nous pouvons observer, le long de la rive fluviale, des dépôts clandestins de déchets. En plus, aucune activité de nettoyage n'a été effectuée auparavant. Il existe donc un besoin important de nettoyer ces dépotoirs et de continuer les efforts de sensibilisation au niveau de la population. Par ailleurs, les outils de communication développés dernièrement dans ce projet et ceux développés par le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (dépliant et vidéo) ont été utilisés dans le cadre de ce projet.

1.2. But et objectif

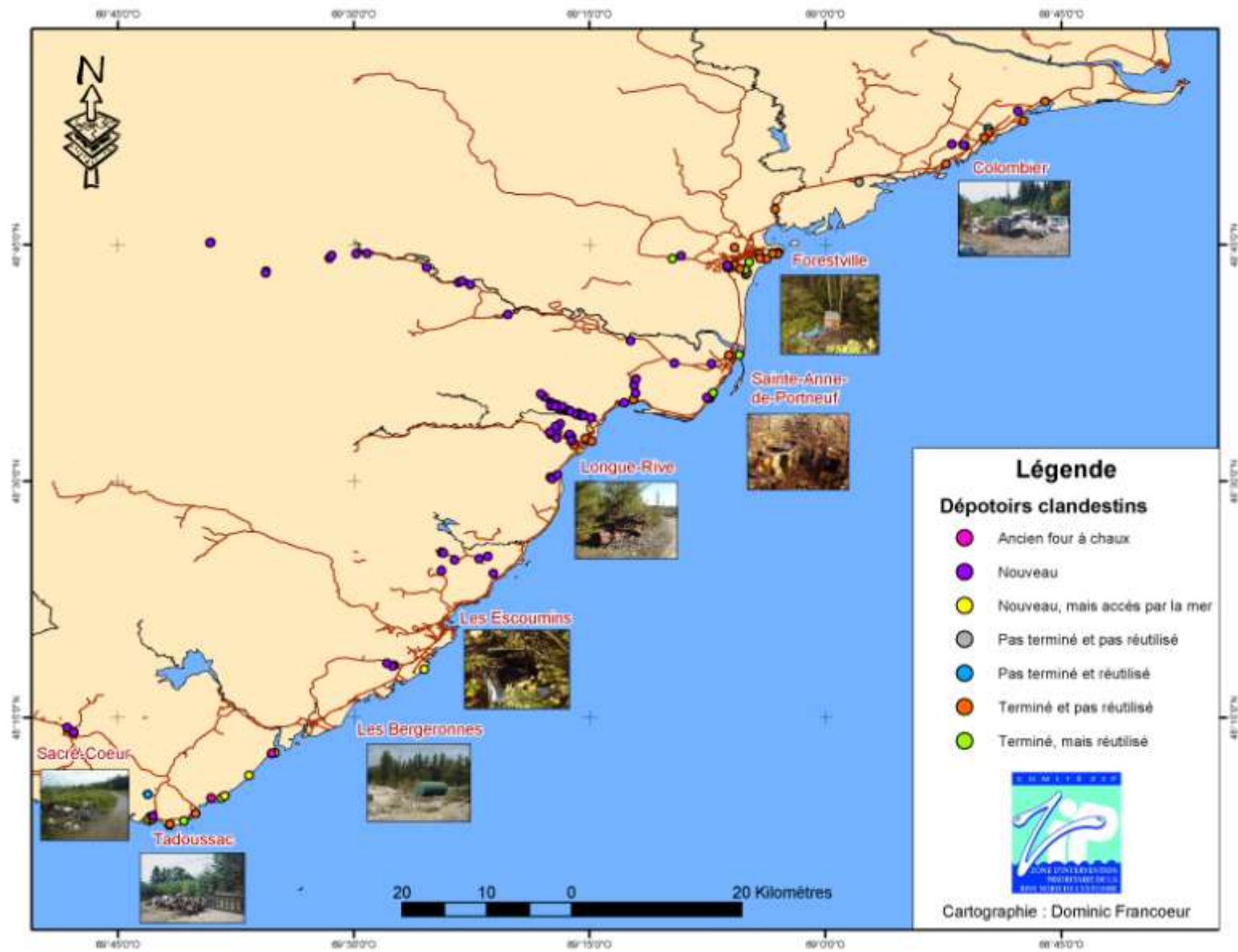
Le but du projet est de nettoyer les dépotoirs répertoriés dans chacune des cinq municipalités (de Tadoussac à Colombier). Ces principaux objectifs passent par :

- ↳ L'organisation d'une campagne de nettoyage des sites où l'on retrouve des dépôts clandestins de déchets.
- ↳ L'organisation d'une campagne de sensibilisation de la population adaptée pour chaque municipalité aux dommages environnementaux et aux risques de ce type de pollution sur la santé humaine.
- ↳ L'application d'approches pour diriger les gens vers les lieux officiels d'enfouissement.
- ↳ La prise en charge des sites nettoyés.

2. Localisation des sites

Comme mentionné ci-haut, les sites nettoyés sont dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. La figure 1 montre leur emplacement :

Figure 1 : Localisation des dépotoirs clandestins dans la MRC de la Haute-Côte-Nord



3. NETTOYAGE EFFECTUÉ

À l'automne 2002, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. Voici une liste de l'information ayant été recueillie à chacun des sites :

- ↪ Une description de la municipalité
- ↪ La localisation à l'aide d'un GPS
- ↪ L'ordre prioritaire de nettoyage
- ↪ L'accessibilité
- ↪ La distance du site au fleuve ou d'un tributaire
- ↪ Le type de déchets
- ↪ Des photographies (si disponible)
- ↪ La superficie du dépotoir
- ↪ Le poids approximatif des déchets
- ↪ L'environnement perturbé
- ↪ La machinerie utilisée
- ↪ Le temps estimé pour le nettoyage

À ce jour, nous avons évalué qu'il y avait environ 25 tonnes de déchets sur une surface de 180 000 m² pour neuf dépotoirs. À l'été 2003, une visite plus exhaustive a été réalisée; 38 nouveaux dépotoirs furent alors répertoriés. L'accessibilité de ces dépotoirs varie; certains se retrouvent le long de la plage et sont seulement accessibles à pied par un sentier, par contre tous les autres sont accessibles en véhicule.

À partir du mois d'août, pour une période de six semaines, une équipe de quatre personnes a nettoyé 47 sites sur 78 820 m² de terrain et prélevé 53,12 tonnes de déchets divers. Les paragraphes qui suivent expliquent, par municipalité, les prévisions établies à l'automne 2001, l'accessibilité des sites, les matières prélevées et la réutilisation des sites.

3.1. Municipalité de Tadoussac

3.1.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2002, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. À cette date, nous avons estimé qu'il y avait environ 15 tonnes de déchets sur une surface de 10 300 m² pour deux dépotoirs. À l'été 2003, une visite plus exhaustive a été réalisée; six nouveaux dépotoirs furent répertoriés. L'accessibilité de ces dépotoirs varie; certains se retrouvent le long de la plage et sont seulement accessibles à pied par un sentier, par contre tous les autres sont accessibles en véhicule.

3.1.2 Matière prélevée

Notre estimation du poids ne fût pas atteinte; au total, 9,4 tonnes de déchets ont été récupérées (fer et déchets divers). Par contre, la surface nettoyée est plus grande (11 470 m²). Le tableau suivant explique plus en détails le travail effectué.

Tableau 1 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Tadoussac

Description					Type de déchets			
Nombre de dépotoirs	Superficie (m ²)	Temps (heures)	Nombre de travailleurs	Nombre de bénévoles	Divers (kg)	Métaux (kg)	Pneus	Matières dangereuses
8	11 470	52	6	2	4 500	4 900	26	20 batteries d'automobile

3.1.3 Effort de travail

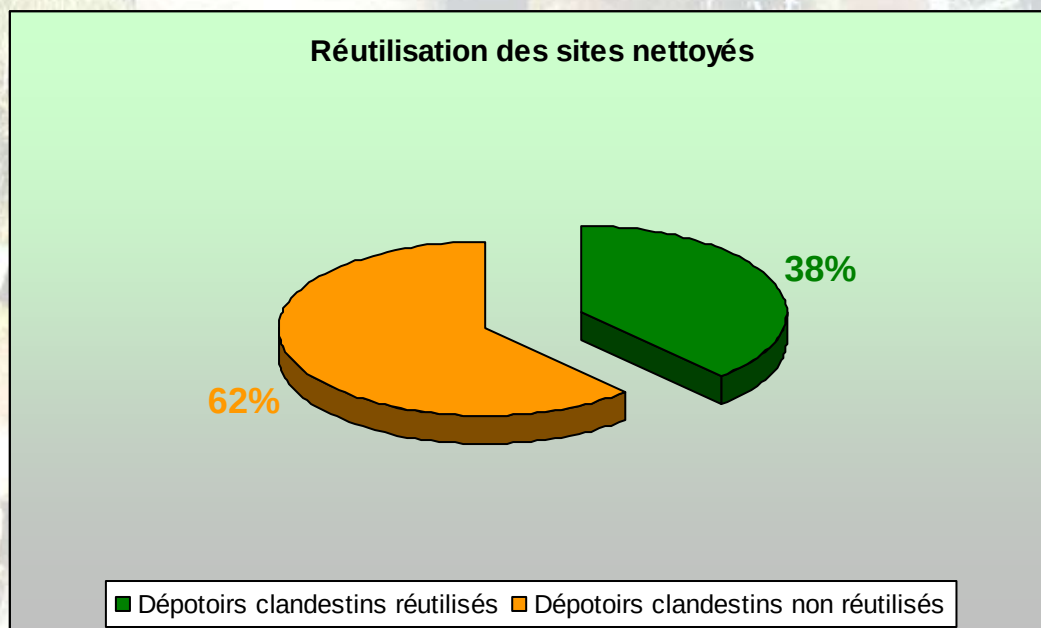
Pour réaliser le nettoyage des dépotoirs clandestins, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a eu besoin de la collaboration des municipalités et de d'autres partenaires financiers. Pour se faire, la municipalité de Tadoussac nous a accordé son appui en ressources humaines. Pendant cinq jours, la municipalité était à notre disposition en cas de besoin. Même si nous n'avons pas eu recours à des services de machineries ou de véhicules, le directeur et l'inspectrice nous ont grandement aidés. Parallèlement, les déchets ont été déposés dans des bennes pour être finalement vidangés aux frais de la municipalité. La valeur de ce partenariat est estimée à près de 200 \$.

Pour ce qui est de l'équipe de travail du Comité ZIP, nous étions quatre employés à travailler sur le terrain. À ceux-ci il faut ajouter les deux collecteurs de déchets et de métaux. Le tout représente une cinquantaine d'heures de nettoyage.

3.1.4 Réutilisation des sites

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés (voir annexe A). Malheureusement, le message n'est pas toujours bien compris. Au début d'octobre 2003, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites (cette tâche avait pour but de vérifier si les dépotoirs clandestins nettoyés avaient été réutilisés, de prendre des photographies récentes et étant donné qu'il nous restait du temps, nous avons effectué un inventaire plus approfondi du territoire), une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée sur quelques sites. En fait, ce sont trois sites sur huit qui ont été réutilisés (figure 2). En plus, ce dernier inventaire a permis de recenser un nouveau dépotoir clandestin sur le territoire de la municipalité (voir figure 1).

Figure 2 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Tadoussac



3.2. Municipalité de Sacré-Cœur

3.2.1 Prévisions et accessibilité des sites

Pour réaliser le nettoyage des dépotoirs clandestins, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a eu besoin de la collaboration des municipalités et de d'autres partenaires financiers. Pour les autres municipalités (Sacré-Cœur, Les Bergeronnes et Les Escoumins) qui n'ont pas participé à la campagne de nettoyage, il nous fait plaisir de leur fournir un outil d'information et de travail pour s'occuper de leurs dépotoirs clandestins qui se retrouvent sur leur territoire.

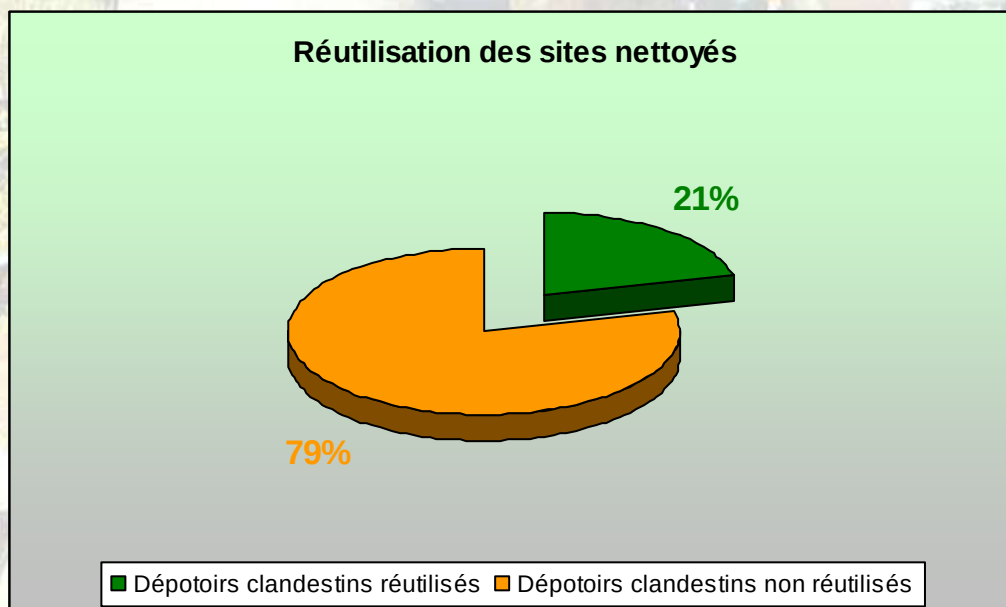
3.2.2 Matière évaluée

À l'été 2003, une visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. Pour cette municipalité, on a recensés deux dépotoirs clandestins (voir la figure 1) et estimés qu'il y avait environ 500 kg de déchets sur une surface de 250 m². Il est important de mentionner que l'un des deux dépotoirs se trouve à proximité de la rivière du Moulin à Baude. Pour ce qui est de l'accessibilité, les deux sites sont faciles d'accès pour tout genre de véhicule. Le type de déchets est principalement composé de bois, de plastique et de quelques morceaux de métal. Finalement, nous prévoyons que le temps de nettoyage sera d'environ deux jours.

3.2.3 Réutilisation du site

Une fois que vos sites seront nettoyés, nous vous suggérons d'installer des pancartes indiquant les efforts de nettoyage pour informer les utilisateurs des efforts réalisés (voir annexe A). Malheureusement, le message n'est pas toujours bien compris. Au début d'octobre 2003, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites nettoyés dans les municipalités participantes, (cette tâche avait pour but de vérifier si les dépotoirs clandestins nettoyés avaient été réutilisés, de prendre des photographies récentes et étant donné qu'il nous restait du temps, nous avons effectué un inventaire plus approfondi du territoire), une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée sur des sites. En fait, ce sont dix sites sur 47 (21 %) qui ont été réutilisés (voir figure 3). En plus, nous avons réalisé un inventaire plus important qu'au mois d'août permettant ainsi de recenser 81 nouveaux dépotoirs clandestins sur le territoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord (voir figure 1).

Figure 3 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la MRC de la Haute-Côte-Nord



3.3. Municipalité de Les Bergeronnes

3.3.1 Prévisions et accessibilité des sites

Pour réaliser le nettoyage des dépotoirs clandestins, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a eu besoin de la collaboration des municipalités et de d'autres partenaires financiers. Pour les autres municipalités (Sacré-Cœur, Les Bergeronnes et Les Escoumins) qui n'ont pas participé à la campagne de nettoyage, il nous fait plaisir de leur fournir un outil d'information et de travail pour s'occuper de leurs dépotoirs clandestins qui se retrouvent sur leur territoire.

3.3.2 Matière évaluée

À l'été 2003, une visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. Pour cette municipalité, on a recensés trois dépotoirs clandestins (voir la figure 1) et estimés qu'il y avait environ 2 tonnes de déchets sur une surface de 1 000 m². Pour ce qui est de l'accessibilité, les trois sites sont faciles d'accès pour tout genre de véhicule. Le type de déchets est principalement composé de bois, de plastique, de pneus, de béton, de ver et de métaux. Finalement, nous prévoyons que le temps de nettoyage sera d'environ deux jours.

3.3.3 Réutilisation du site

Une fois que vos sites seront nettoyés, nous vous suggérons d'installer des pancartes indiquant les efforts de nettoyage pour informer les utilisateurs des efforts réalisés (voir annexe A). Malheureusement, le message n'est pas toujours bien compris. Au début d'octobre 2003, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites nettoyés dans les municipalités participantes, (cette tâche avait pour but de vérifier si les dépotoirs clandestins nettoyés avaient été réutilisés, de prendre des photographies récentes et étant donné qu'il nous restait du temps, nous avons effectué un inventaire plus approfondi du territoire), une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée sur des sites. En fait, ce sont dix sites sur 47 (21 %) qui ont été réutilisés (voir figure 3). En plus, nous avons réalisé un inventaire plus important qu'au mois d'août permettant ainsi de recenser 81 nouveaux dépotoirs clandestins sur le territoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord (voir figure 1).

3.4. Municipalité de Les Escoumins

3.4.1 Prévisions et accessibilité des sites

Pour réaliser le nettoyage des dépotoirs clandestins, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a eu besoin de la collaboration des municipalités et de d'autres partenaires financiers. Pour les autres municipalités qui n'ont pas participé à la campagne de nettoyage, il nous fait plaisir de leur fournir un outil d'information et de travail pour s'occuper de leurs dépotoirs clandestins qui se retrouvent sur leur territoire.

3.4.2 Matière évaluée

À l'été 2003, une visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. Pour cette municipalité, on a recensés huit dépotoirs clandestins (voir figure 1) et estimés qu'il y avait environ 2,5 tonnes de déchets sur une surface de 1 000 m². Pour ce qui est de l'accessibilité, les huit sites sont faciles d'accès pour tout genre de véhicule. Le type de déchets est principalement composé de bois, de plastique, de pneus, de carcasses de voiture, de béton, de ver et de métaux. Finalement, nous prévoyons que le temps de nettoyage sera d'environ cinq jours.

3.4.3 Réutilisation du site

Une fois que vos sites seront nettoyés, nous vous suggérons d'installer des pancartes indiquant les efforts de nettoyage pour informer les utilisateurs des efforts réalisés (voir annexe A). Malheureusement, le message n'est pas toujours bien compris. Au début d'octobre 2003, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites nettoyés, dans les municipalités participantes, (cette tâche avait pour but de vérifier si les dépotoirs

clandestins nettoyé avaient été réutilisés, de prendre des photographies récentes et étant donné qu'il nous restait du temps, nous avons effectué un inventaire plus approfondi du territoire), une certaine quantité de déchets avait malheureusement été déposée sur des sites. En fait, ce sont dix sites sur 47 (21 %) qui ont été réutilisés (voir la figure 3). En plus, nous avons réalisés un inventaire plus important qu'au mois d'août permettant ainsi de recenser 81 nouveaux dépotoirs clandestins sur le territoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord (voir figure 1).

3.5. Municipalité de Longue-Rive

3.5.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2002, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. À cette date, nous avons estimé qu'il y avait environ 2 tonnes de déchets sur une surface de 2 500 m² pour deux dépotoirs. À l'été 2003, une visite plus exhaustive a été réalisée; cinq nouveaux dépotoirs furent répertoriés. L'accessibilité de ces dépotoirs varie; certains se retrouvent le long de la plage ainsi qu'en bordure de chemins forestiers et sont tous accessibles en véhicule.

3.5.2 Matière prélevée

Notre estimation du poids fut dépassée; au total, 8,43 tonnes de déchets ont été récupérées (fer et déchets divers). De plus, la surface nettoyée est plus grande (18 050 m²). Le tableau suivant explique plus en détails le travail effectué.

Tableau 2– Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Longue-Rive

Description					Type de déchets			
Nombre de dépotoirs	Superficie (m ²)	Temps (heures)	Nombre de travailleurs	Nombre de bénévoles	Divers (kg)	Métaux (kg)	Pneus	Matières dangereuses
7	18 050	21	6	1	3 000	5 430	31	2 batteries d'automobile

3.5.3 Effort de travail

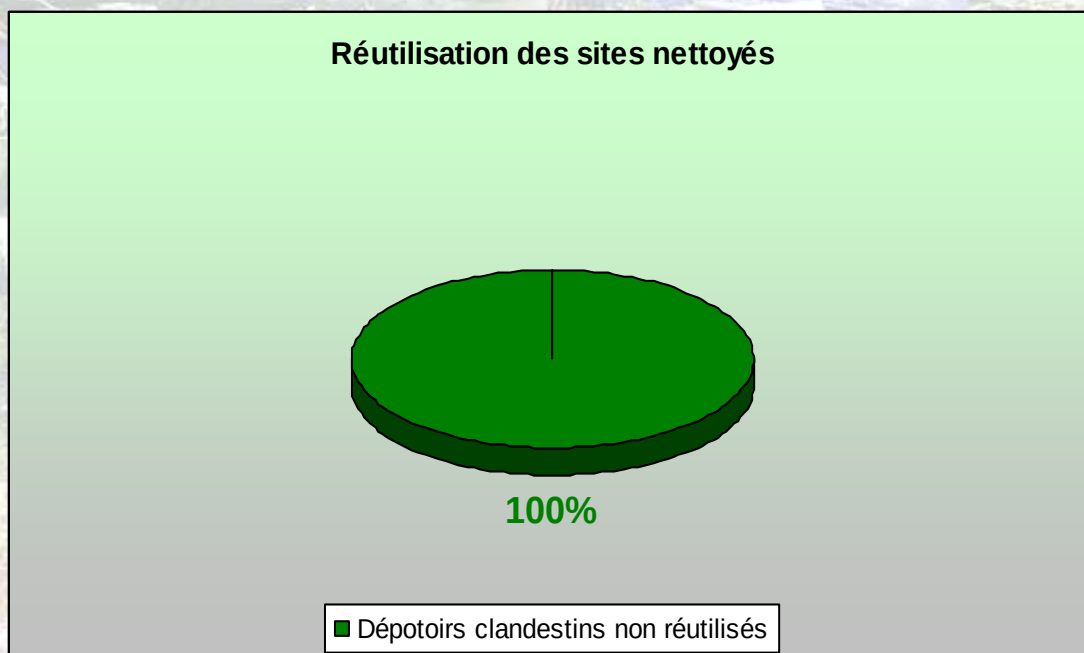
Pour réaliser le nettoyage des dépotoirs clandestins, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a eu besoin de la collaboration des municipalités et de d'autres partenaires financiers. Pour se faire, la municipalité de Longue-Rive nous a accordé son appui tant en équipements qu'en ressources humaines. Pendant deux jours, la municipalité nous a fourni deux employés avec leur véhicule pour aider notre équipe terrain. En plus, l'inspecteur était très disponible tout au long du projet. Parallèlement, les déchets ont été déposés dans des bennes pour être finalement vidangés aux frais de la municipalité. La valeur de ce partenariat est estimée à près de 2 310 \$.

Pour ce qui est de l'équipe de travail du Comité ZIP, nous étions quatre employés à travailler sur le terrain. À ceux-ci il faut ajouter les deux collecteurs de déchets et de métaux. Le tout représente une vingtaine d'heures de nettoyage.

3.5.4 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés (voir annexe A). Malheureusement, le message n'est pas toujours bien compris. Au début d'octobre 2003, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites (cette tâche avait pour but de vérifier si les dépotoirs clandestins nettoyés avaient été réutilisés, de prendre des photographies récentes et étant donné qu'il nous restait du temps, nous avons effectué un inventaire plus approfondi du territoire), aucune quantité de déchets avait été déposée sur les sites. Par contre, ce dernier inventaire a permis de recenser 44 nouveaux dépotoirs clandestins sur le territoire de la municipalité (voir figure 1).

Figure 4 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Longue-Rive



3.6. Municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf

3.6.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2002, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. À cette date, nous avons estimé qu'il y avait environ 2 tonnes de déchets sur une surface de 80 000 m² pour un dépotoir. À l'été 2003, une visite plus exhaustive a été réalisée, cinq nouveaux dépotoirs furent répertoriés. L'accessibilité de ces dépotoirs varie; certains se retrouvent le long de la plage ainsi qu'en bordure de chemins forestiers et sont tous accessibles en véhicule.

3.6.2 Matière prélevée

Notre estimation du poids ne fût pas atteinte; au total, seulement 800 kg de déchets ont été récupérées (fer et déchets divers). Par contre, la surface nettoyée est seulement de 1 500 m². Le tableau suivant explique plus en détails le travail effectué.

Tableau 3 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Sainte-Anne-de-Portneuf

Description					Type de déchets			
Nombre de dépotoirs	Superficie (m ²)	Temps (heures)	Nombre de travailleurs	Nombre de bénévoles	Divers (kg)	Métaux (kg)	Pneus	Matières dangereuses
6	1 500	20	3	9	500	300	10	Aucune

3.6.3 Effort de travail

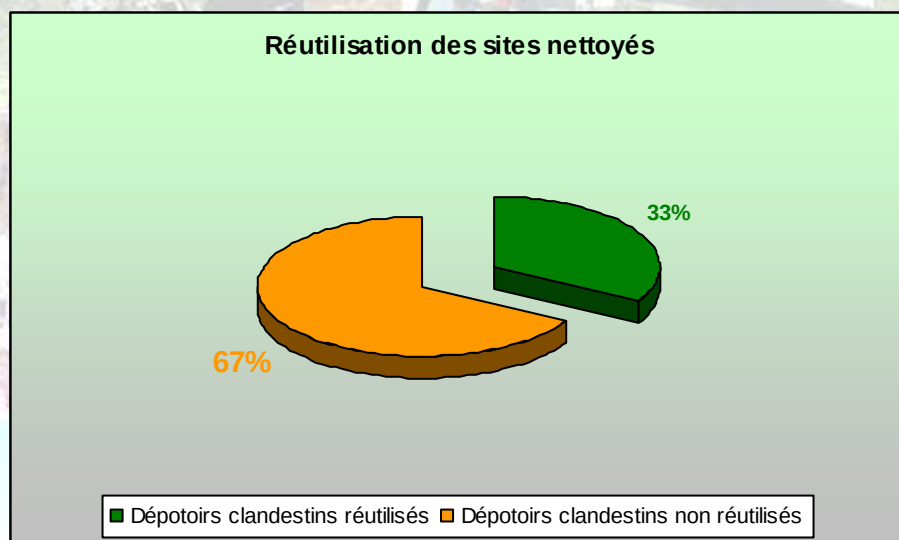
Pour réaliser le nettoyage des dépotoirs clandestins, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a eu besoin de la collaboration des municipalités et de d'autres partenaires financiers. Pour se faire, la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf nous a accordé son appui en ressources humaines. En plus, une journée communautaire a été réalisée avec quelques citoyens (6) permettant ainsi de nettoyer les déchets le long de la plage. La valeur de ce partenariat est estimée à près de 210 \$.

Pour ce qui est de l'équipe de travail du Comité ZIP, nous étions trois employés à travailler sur le terrain. À ceux-ci il faut ajouter le collecteur de métaux. Le tout représente environ 20 heures de nettoyage.

3.6.4 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés (voir annexe A). Malheureusement, le message n'est pas toujours bien compris. Au début d'octobre 2003, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites (cette tâche avait pour but de vérifier si les dépotoirs clandestins nettoyés avaient été réutilisés, de prendre des photographies récentes et étant donné qu'il nous restait du temps, nous avons effectué un inventaire plus approfondi du territoire), une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée sur quelques sites. En fait, ce sont deux sites sur six qui ont été réutilisés (voir figure 5). En plus, ce dernier inventaire a permis de recenser 17 nouveaux dépotoirs clandestins sur le territoire de la municipalité (voir figure 1).

Figure 5 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf



3.7. Municipalité de Forestville

3.7.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2002, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. À cette date, nous avons estimé qu'il y avait environ 5 tonnes de déchets sur une surface de 60 000 m² pour trois dépotoirs. À l'été 2003, une visite plus exhaustive a été réalisée, 16 nouveaux dépotoirs furent répertoriés. L'accessibilité de ces dépotoirs varie; certains se retrouvent le long de la plage ainsi qu'en bordure de chemins forestiers et sont tous accessibles en véhicule.

3.7.2 Matière prélevée

Notre estimation du poids fût dépassée; au total, 14,82 tonnes de déchets ont été récupérées (fer et déchets divers). Par contre, la surface nettoyée fut moindre que les prévisions, mais s'élève quand même à 44 000 m². Le tableau suivant explique plus en détails le travail effectué.

Tableau 4 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Forestville

Description					Type de déchets			
Nombre de dépotoirs	Superficie (m ²)	Temps (heures)	Nombre de travailleurs	Nombre de bénévoles	Divers (kg)	Métaux (kg)	Pneus	Matières dangereuses
19	44 000	54	6	2	3 000	11 820	25	2 gallons d'huile

3.7.3 Effort de travail

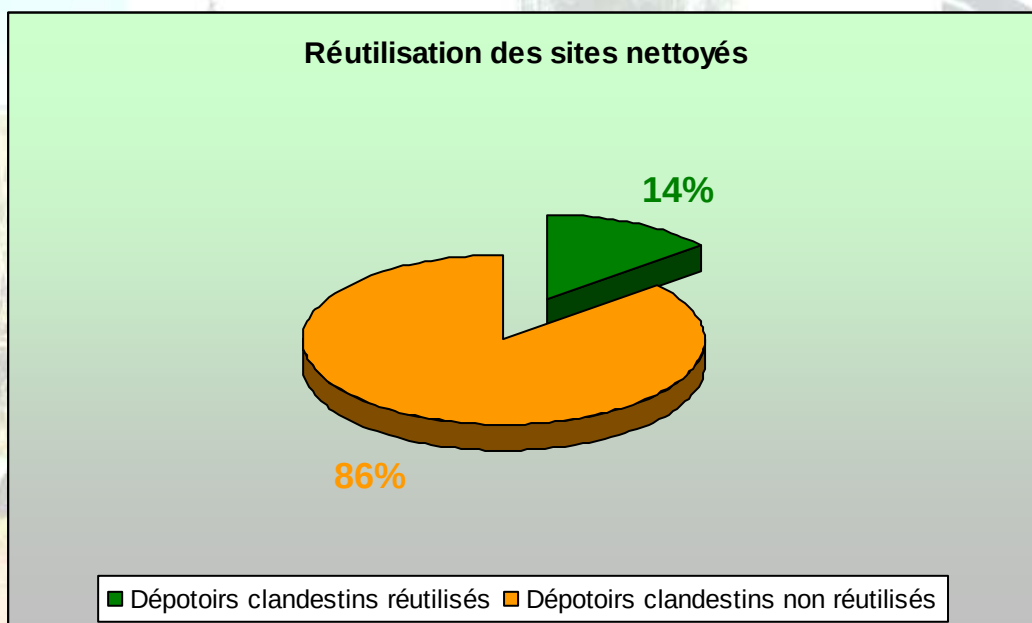
Pour réaliser le nettoyage des dépotoirs clandestins, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a eu besoin de la collaboration des municipalités et de d'autres partenaires financiers. Pour se faire, la municipalité de Forestville nous a accordé son appui tant en équipements qu'en ressources humaines. À deux reprises (environ huit heures consécutives), la municipalité nous a fourni un employé avec un tracteur de type « *Backhoe* » pour aider notre équipe terrain à retirer de la rivière Laval cinq sections de vieux ponceaux. En plus, le directeur et l'inspecteur étaient très disponibles tout au long du projet. Parallèlement, les déchets ont été déposés dans des bennes pour être finalement vidangés aux frais de la municipalité. La valeur de ce partenariat est estimée à près de 1 060 \$.

Pour ce qui est de l'équipe de travail du Comité ZIP, nous étions six employés à travailler sur le terrain. À ceux-ci il faut ajouter les deux collecteurs de déchets et de métaux. Le tout représente une soixantaine d'heures de nettoyage.

3.7.4 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés (voir annexe A). Malheureusement, le message n'est pas toujours bien compris. Au début d'octobre 2003, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites (cette tâche avait pour but de vérifier si les dépotoirs clandestins nettoyés avaient été réutilisés, de prendre des photographies récentes et étant donné qu'il nous restait du temps, nous avons effectué un inventaire plus approfondi du territoire), une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée sur quelques sites. En fait, ce sont quatre sites sur 19 qui ont été réutilisés (voir figure 6). En plus, ce dernier inventaire a permis de recenser deux nouveaux dépotoirs clandestins sur le territoire de la municipalité (voir figure 1)

Figure 6 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Forestville



3.8. Municipalité de Colombier

3.8.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2002, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. À cette date, nous avons estimé qu'il y avait environ 1 tonne de déchets sur une surface de 25 000 m² pour un dépotoir. À l'été 2003, une visite plus exhaustive a été réalisée six nouveaux dépotoirs furent répertoriés. Ceux-ci se trouvaient tous en bordure de chemins forestiers et étaient accessibles en véhicule.

3.8.2 Matière prélevée

Notre estimation du poids fût de beaucoup dépassée; au total, 19,67 tonnes de déchets ont été récupérées (fer et déchets divers). Par contre, la surface nettoyée fut moindre que les prévisions et s'élève à 3 800 m². Le tableau suivant explique plus en détails le travail effectué.

Tableau 5 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Colombier

Description					Type de déchets			
Nombre de dépotoirs	Superficie (m ²)	Temps (heures)	Nombre de travailleurs	Nombre de bénévoles	Divers (kg)	Métaux (kg)	Pneus	Matières dangereuses
7	3 800	115	7	1	6 000	13 670	179	6 batteries d'automobile

3.8.3 Effort de travail

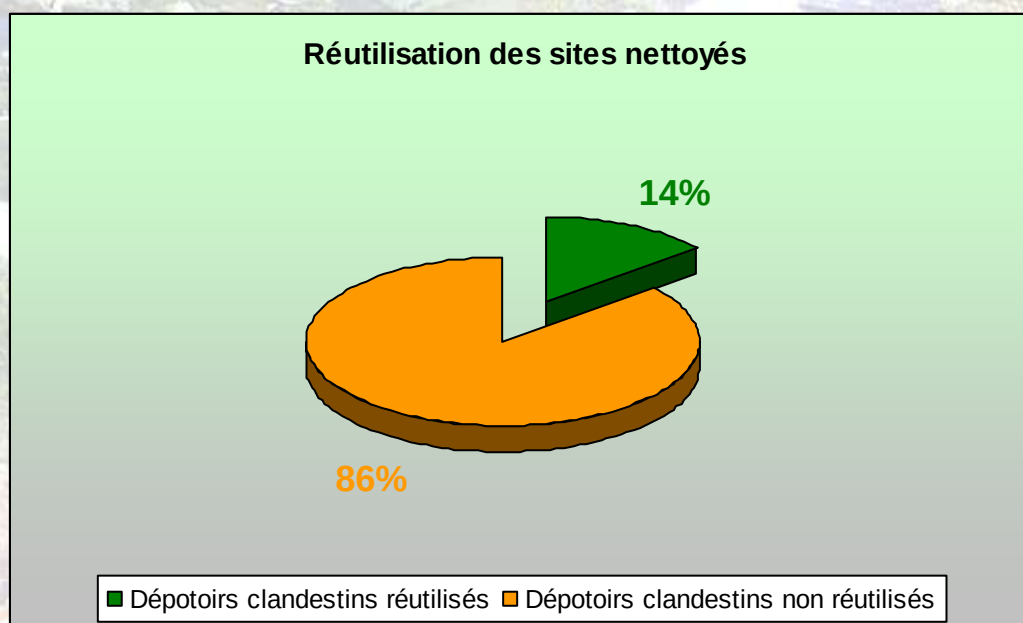
Pour réaliser le nettoyage des dépotoirs clandestins, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a eu besoin de la collaboration des municipalités et de d'autres partenaires financiers. Pour se faire, la municipalité de Colombier nous a accordé son appui tant en équipements qu'en ressources humaines. Durant une semaine, la municipalité nous a fourni un employé avec son camion pour aider notre équipe terrain. En plus, l'inspecteur était très disponible tout au long du projet. Parallèlement, les déchets ont été déposés dans des bennes pour être finalement vidangés aux frais de la municipalité. La valeur de ce partenariat est estimée à près de 2 500 \$.

Pour ce qui est de l'équipe de travail du Comité ZIP, nous étions sept employés à travailler sur le terrain. À ceux-ci il faut ajouter les deux collecteurs de déchets et de métaux. Le tout représente tout près de 120 heures de nettoyage.

3.8.4 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés (voir annexe A). Malheureusement, le message n'est pas toujours bien compris. Au début d'octobre 2003, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites (cette tâche avait pour but de vérifier si les dépotoirs clandestins nettoyés avaient été réutilisés, de prendre des photographies récentes et étant donné qu'il nous restait du temps, nous avons effectué un inventaire plus approfondi du territoire), une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée sur un site. En fait, c'est un site sur sept qui a été réutilisé (voir figure 7). En plus, ce dernier inventaire a permis de recenser quatre nouveaux dépotoirs clandestins sur le territoire de la municipalité (voir figure 1).

Figure 7 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Colombier



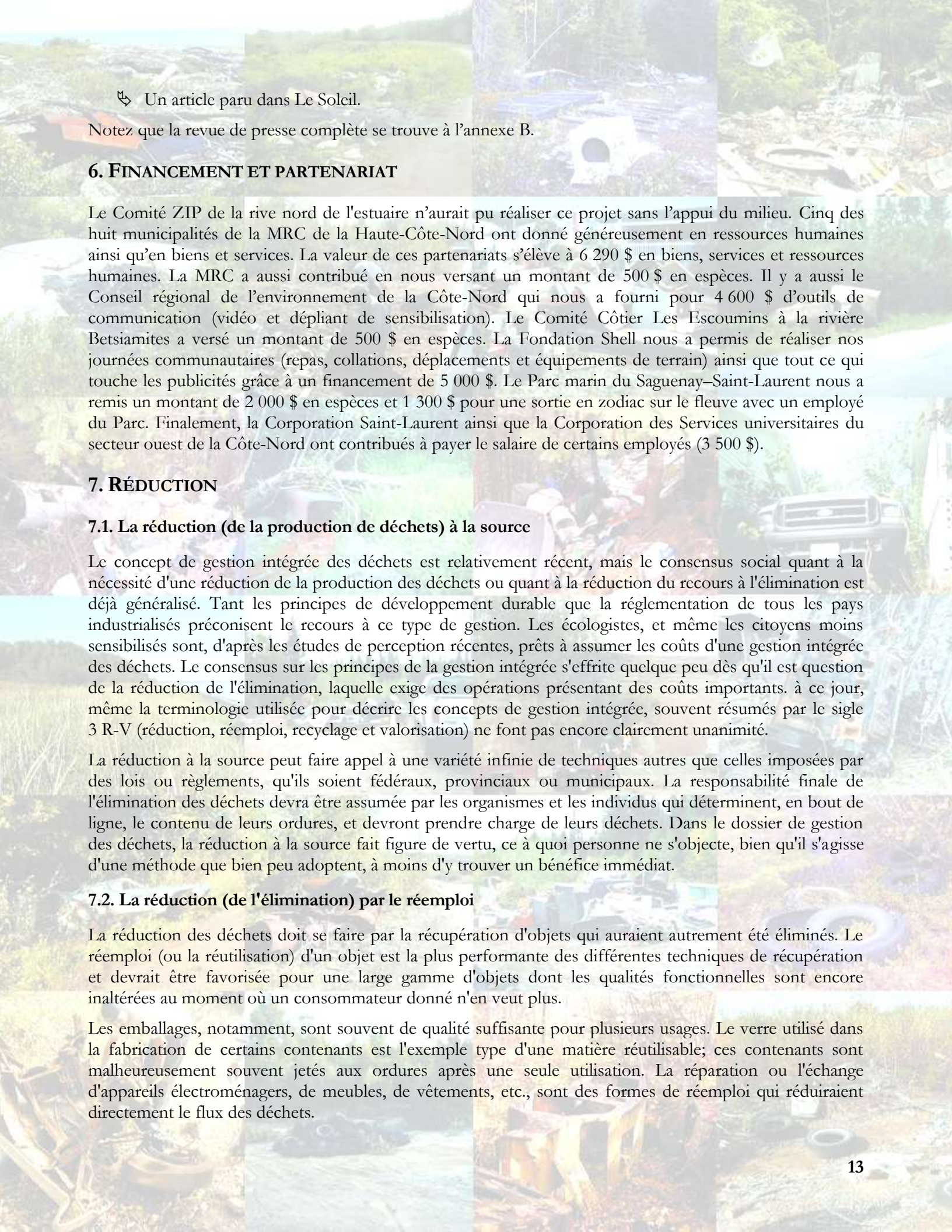
4. JOURNÉES COMMUNAUTAIRES

Pour sensibiliser les gens, le Comité ZIP a opté pour l'implication populaire. Deux journées communautaires ont été réalisées durant l'été. Pour la première journée, aucune personne ne s'est présentée. Pour la deuxième, la participation des gens s'est avérée un peu mieux avec six bénévoles, mais encore là, nous n'avons pas eu les résultats espérés. Finalement, même si l'information fut transmise par des dépliants et par des séquences publicitaires à la radio et à la télévision locale, nous nous sommes aperçus que la meilleure transmission d'information s'effectue par l'invitation de personnes à personnes.

5. COUVERTURE MÉDIATIQUE

La couverture médiatique a été excellente et très frappante avec des images chocs. Voilà ce que le tout représente :

- ↳ Une publicité de 15 secondes diffusée pendant deux semaines à TVA
- ↳ Une publicité de 30 secondes diffusée pendant sept jours à la radio de Baie-Comeau (CHLC)
- ↳ Un reportage à la radio de Radio-Canada
- ↳ Une entrevue à la radio anglophone de Radio-Canada (CBC)
- ↳ Une entrevue à la radio de Les Escoumins (CHME)
- ↳ Deux reportages à la radio de Baie-Comeau (CHLC)
- ↳ Diffusion de la vidéo de sensibilisation sur la problématique des dépotoirs clandestins et l'annonce de la tenue des journées communautaires dans les stations communautaires de Forestville et de Les Escoumins.
- ↳ Un article paru dans le journal Plein Jour en Haute-Côte-Nord
- ↳ Trois articles parus dans le journal Haute-Côte-Nord, secteur Ouest



↳ Un article paru dans Le Soleil.

Notez que la revue de presse complète se trouve à l'annexe B.

6. FINANCEMENT ET PARTENARIAT

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire n'aurait pu réaliser ce projet sans l'appui du milieu. Cinq des huit municipalités de la MRC de la Haute-Côte-Nord ont donné généreusement en ressources humaines ainsi qu'en biens et services. La valeur de ces partenariats s'élève à 6 290 \$ en biens, services et ressources humaines. La MRC a aussi contribué en nous versant un montant de 500 \$ en espèces. Il y a aussi le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord qui nous a fourni pour 4 600 \$ d'outils de communication (vidéo et dépliant de sensibilisation). Le Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites a versé un montant de 500 \$ en espèces. La Fondation Shell nous a permis de réaliser nos journées communautaires (repas, collations, déplacements et équipements de terrain) ainsi que tout ce qui touche les publicités grâce à un financement de 5 000 \$. Le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent nous a remis un montant de 2 000 \$ en espèces et 1 300 \$ pour une sortie en zodiac sur le fleuve avec un employé du Parc. Finalement, la Corporation Saint-Laurent ainsi que la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord ont contribué à payer le salaire de certains employés (3 500 \$).

7. RÉDUCTION

7.1. La réduction (de la production de déchets) à la source

Le concept de gestion intégrée des déchets est relativement récent, mais le consensus social quant à la nécessité d'une réduction de la production des déchets ou quant à la réduction du recours à l'élimination est déjà généralisé. Tant les principes de développement durable que la réglementation de tous les pays industrialisés préconisent le recours à ce type de gestion. Les écologistes, et même les citoyens moins sensibilisés sont, d'après les études de perception récentes, prêts à assumer les coûts d'une gestion intégrée des déchets. Le consensus sur les principes de la gestion intégrée s'effrite quelque peu dès qu'il est question de la réduction de l'élimination, laquelle exige des opérations présentant des coûts importants. À ce jour, même la terminologie utilisée pour décrire les concepts de gestion intégrée, souvent résumés par le sigle 3 R-V (réduction, réemploi, recyclage et valorisation) ne font pas encore clairement unanimité.

La réduction à la source peut faire appel à une variété infinie de techniques autres que celles imposées par des lois ou règlements, qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux. La responsabilité finale de l'élimination des déchets devra être assumée par les organismes et les individus qui déterminent, en bout de ligne, le contenu de leurs ordures, et devront prendre charge de leurs déchets. Dans le dossier de gestion des déchets, la réduction à la source fait figure de vertu, ce à quoi personne ne s'objecte, bien qu'il s'agisse d'une méthode que bien peu adoptent, à moins d'y trouver un bénéfice immédiat.

7.2. La réduction (de l'élimination) par le réemploi

La réduction des déchets doit se faire par la récupération d'objets qui auraient autrement été éliminés. Le réemploi (ou la réutilisation) d'un objet est la plus performante des différentes techniques de récupération et devrait être favorisée pour une large gamme d'objets dont les qualités fonctionnelles sont encore intactes au moment où un consommateur donné n'en veut plus.

Les emballages, notamment, sont souvent de qualité suffisante pour plusieurs usages. Le verre utilisé dans la fabrication de certains contenants est l'exemple type d'une matière réutilisable; ces contenants sont malheureusement souvent jetés aux ordures après une seule utilisation. La réparation ou l'échange d'appareils électroménagers, de meubles, de vêtements, etc., sont des formes de réemploi qui réduiraient directement le flux des déchets.

Le réemploi nécessite cependant des infrastructures qui échappent à la gestion des déchets. Les systèmes de consigne, par exemple, s'apparentent à une forme de réduction à la source. Si l'objet réutilisable entre finalement dans la filière du déchet solide municipal, il faudra généralement un système de tri à la source, de collecte sélective, et souvent de tri secondaire, pour que celui-ci puisse être remis en marché. Comme tous les modes de récupération de déchets, le réemploi doit utiliser une méthode de tri qui soit le plus près possible du producteur du déchet pour qu'un niveau de performance significatif soit envisageable.

7.3. La réduction (de l'élimination) par le recyclage

La collecte sélective et le tri secondaire sont particulièrement nécessaires pour le recyclage. Contrairement au réemploi, le recyclage implique un réusinage qui modifie l'objet initial pour remodeler sa matière en un objet de même fonction. Le recyclage préserve la matière et la fonction en modifiant la forme, mais exige la pureté des matériaux ainsi recyclés.

Le recyclage peut être pratiqué avec la plupart des déchets, mais convient particulièrement bien aux métaux et au verre. Les plastiques, les papiers et les cartons, à la fin de leur cycle de vie fonctionnelle, se prêtent également au recyclage. Ces catégories de "déchets" répondent donc très bien aux 3R de la gestion intégrée et devraient idéalement suivre la séquence réduction-réemploi-recyclage, dans cet ordre.

Ce système, qui paraît idéal, comporte cependant des limites importantes. Si la chaîne peut être infinie pour le verre et les métaux ferreux ou non ferreux, chaque étape de recyclage diminue la qualité des fibres de papier. Les plastiques recyclés, pour leur part, sont interdits dans la production de contenants alimentaires, alors que les contenants de plastique ayant contenu des produits dangereux ne peuvent pas être aisément recyclés. D'autre part, de nombreux objets ne peuvent d'aucune façon être réemployés ni recyclés, notamment lorsqu'ils sont constitués de différentes matières intimement mélangées. Mais c'est surtout la qualité des matières qu'on retire par le tri qui constitue la limite du recyclage.

7.4. La réduction (de l'élimination) par la valorisation

Une autre étape de récupération permettrait le prolongement de durée de vie de la plupart de nos déchets. La valorisation est ici définie comme la dernière étape avant l'élimination dans le sigle 3R-V-E (contrairement au sens légal que veut donner le MENVIQ à ce terme, qui engloberait alors toutes les techniques de récupération). La valorisation fait ici référence aux techniques qui récupèrent une partie de la valeur de la matière en la dénaturant irrémédiablement. La plupart des matériaux se prêtent ultimement à la valorisation et cette étape est particulièrement adaptée aux matières qui ne peuvent être ni réemployées ni recyclées. Les matières triées rejetées du réemploi et du recyclage se prêtent bien à la valorisation. On peut ainsi produire des matériaux de construction avec les papiers ou les cartons non recyclables, inclure du verre broyé, du papier ou du caoutchouc à l'asphalte, etc. La valorisation des putrescibles par le compostage est certainement l'exemple type de la valorisation des matières, qui mérite qu'on s'y attarde.

La valorisation énergétique, pour sa part, détruit la matière pour en récupérer plus ou moins efficacement l'énergie, avec sensiblement les mêmes impacts que l'incinération. On parlera de valorisation énergétique si l'objectif premier du procédé est la production d'énergie, ou de récupération énergétique s'il s'agit de l'un des objectifs secondaires d'un procédé d'incinération des déchets. Néanmoins, la valorisation énergétique des matières qui ne peuvent autrement être récupérées est préférable à leur élimination en pure perte.

7.5. Impacts de la collecte et des centres de tri sur la santé

La collecte sélective et le tri sont des activités communes nécessaires à toutes les techniques de récupération. Il est logique de croire que la collecte sélective n'est pas plus risquée que la collecte indifférenciée, qu'elle est même plus sécuritaire, puisque les matières recueillies font l'objet d'un tri à la source qui assure leur propreté et leur intégrité.

Le tri secondaire implique cependant la création de centres de transfert et de triage des déchets, notamment pour ceux orientés vers le recyclage. Si les centres de tri de matériaux secs issus de collectes sélectives ne présentent pas de risques particuliers, les centres de tri des déchets indifférenciés exposent les travailleurs à des risques de contamination biologique significatifs et sont le plus souvent considérés comme insalubres.

Les éventuels centres de transfert ou de tri de déchets domestiques dangereux seraient également susceptibles d'entraîner des risques spécifiques, tout comme les centres de valorisation des déchets putrescibles.

7.6. La réduction et ses impacts sur la santé

Il est clair que la réduction à la source et le réemploi n'entraînent pas d'impacts particuliers au-delà des risques généraux, liés notamment au transport. Par contre, un objet de remplacement n'aura pas besoin d'être fabriqué, ce qui évitera l'utilisation d'énergie, l'extraction de la matière première, la pollution liée à sa production, et tous les risques d'accidents du travail que chacune de ces opérations comporte.

Du fait de la variété des techniques de récupération, qui sont d'autre part relativement récentes, il n'y a que très peu d'ouvrages scientifiques qui évaluent les impacts directs de ces techniques sur la santé publique. Lorsqu'une telle notion est abordée, seulement le cas de la santé des travailleurs est pris en considération. Il est évident que toutes les opérations de récupération engendreront leurs risques propres, tant pour les travailleurs que pour l'environnement, mais ces impacts devront toujours être comparés à ceux des secteurs primaires de production, lesquels sont souvent les plus dangereux pour les travailleurs (forêts, mines, énergie) et les plus destructeurs pour l'environnement. La preuve scientifique de ceci demeure cependant à faire, secteur par secteur, matière par matière.

À n'en pas douter, la récupération de tout ce qui peut l'être est un précepte durable auquel on doit systématiquement avoir recours dans le cadre de la gestion des déchets.

Il est à noter que ce chapitre provient en entier de l'adresse Internet suivante : <http://www.inspq.qc.ca/publications/environnement/doc/text6.asp?E=P#reduc>.

8. DISCUSSION ET INFORMATION

Nous sommes heureux des résultats obtenus et sommes conscients qu'il y a encore des dépotoirs clandestins qui se forment ici et là tout le long du littoral dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. Les gens sont de plus en plus informés sur les types d'interventions qui leur sont offertes. Nous espérons donc un changement des habitudes dans les années à venir par le biais de la sensibilisation et de l'information auprès des municipalités.

Chaque municipalité a reçu un rapport qui leur est spécifique. Dans ces rapports figurait des recommandations sur l'état actuel des dépotoirs nettoyés et recensés à l'été 2003 ainsi que les moyens pour contrer leur utilisation. **En ce moment, aucune municipalité ne possède de système de recyclage.** De plus, seulement l'une d'entre elles (Colombier) collecte les résidus domestiques dangereux (peinture). Pour ce qui est de la collecte des gros rebuts, toutes les municipalités offrent ce service une, deux et même trois fois par année. Les vieux pneus sont collectés par certains garagistes, mais les citoyens de seulement deux municipalités peuvent aller les porter dans un site d'entreposage. Sur le territoire de la MRC nous avons la chance d'avoir deux sites d'enfouissement ouvert pour les citoyens. Par contre, beaucoup d'entre eux nous ont indiqués que les heures d'ouverture n'étaient vraiment pas idéales. Il faudra donc trouver des solutions pour ces gens et surtout, pour les sensibiliser à ne pas jeter leurs résidus dans la nature. C'est avec l'appui de tous et chacun qu'un jour nous parviendrons à contrer la problématique des dépotoirs clandestins. Comme on peut alors si attendre, la problématique des dépotoirs clandestins pourrait se complexifier au cours des prochaines années.

Maintenant, nous vous donnons plusieurs informations au sujet de la gestion des matières résiduelles au Québec (coûts et statistiques).

8.1. Coûts

Au Québec, l'ensemble des activités de gestion des matières résiduelles contribuaient pour presque **1 milliard de dollars**, soit **116 \$/tonne**. Ceci tient compte de l'ensemble des activités : enlèvement, transport, récupération, traitement, réparation, recyclage, compostage, valorisation énergétique, enfouissement et incinération.

Selon une étude réalisée en 2000, dans le secteur urbain, la quantité moyenne annuelle de déchets produite est de **379,5 kg/ personne**. Pour le secteur semi-urbain, la quantité moyenne annuelle est de **485,5 kg/ personne** et de **274 kg pour le secteur rural** (Chamard, CRIQ, Roche, 2000).

Selon cette même étude, le coût annuel de la gestion des matières résiduelles par habitant :

- secteur urbain = **43,96 \$**;
- secteur semi-urbain = **56,32 \$**;
- secteur rural = **31,78 \$**.

Une personne paie environ **100 \$ par année** pour des contenants d'emballage (de plastique, verre ou de carton). Dans le cas de produits de toilette, l'emballage représente **64%** du prix de revient total (Office de la protection du consommateur et RIGDIM, 1993).

8.2. Emballage

L'emballage représente **24,5%** des matières résiduelles totales (matières résiduelles et matières recyclées) à Montréal.

Au Québec, les emballages représentent **17,8%** des matières résiduelles et **33,8%** des matières recyclées.

8.3. Papier

Les papiers et cartons composent près de **30 % des matières résiduelles** du secteur municipal au Québec. Chaque tonne de papier récupéré et recyclé permet de :

- ↳ sauver de **15 à 20 arbres adultes**;
- ↳ économiser **74% d'énergie** et **58% d'eau** nécessaire à sa fabrication à partir de matière vierge;
- ↳ diminuer de **74% la pollution de l'air** et de **35% la pollution de l'eau**.

En fait, une tonne :

- ↳ de papier fin équivaut au papier fait avec **33 arbres**;
- ↳ de papier journal représente le papier fait avec **17 arbres**;
- ↳ de carton représente le papier fait avec **8 arbres**.

En moyenne, une famille utilise **0,3 tonne de papier et carton par année**, l'équivalent de **10 arbres** pour la fabrication de papier fin ou de **2 arbres** pour la fabrication de carton.

Si on empilait le papier utilisé en moyenne par une personne pour son utilisation personnelle pendant un an, la hauteur de la pile atteindrait celle d'une **maison de deux étages**.

8.4. Verre, métal ferreux et non ferreux et plastique

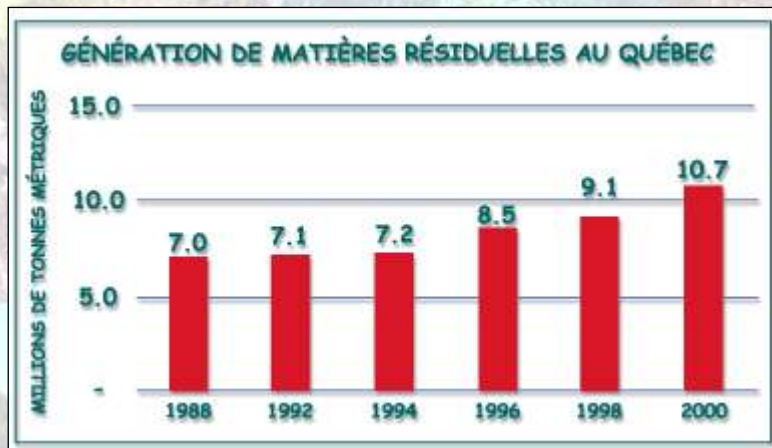
On retrouve **6,7% de verre** dans le contenu du sac vert ménager. Une bouteille de verre prend **1 million de jours** à se dégrader. Les ressources utilisées pour la fabrication du verre ne sont pas inépuisables.

Les contenants de métal et d'aluminium comptent pour **3,5%** du contenu des matières résiduelles ménagères du Québec. Les ressources utilisées pour la fabrication du métal et de l'aluminium **ne sont pas** des ressources inépuisables. Le recyclage de l'aluminium demande **20 fois moins d'énergie** que sa production initiale en plus d'économiser la matière première.

En recyclant les bouteilles de plastique, on économise jusqu'à **60%** de l'énergie requise pour en fabriquer de nouvelles à partir de matériel neuf. En 1996, les Québécois ont consommé **322 000 tonnes** d'emballages et ce, seulement pour le plastique (RECYC-QUÉBEC, 1998).

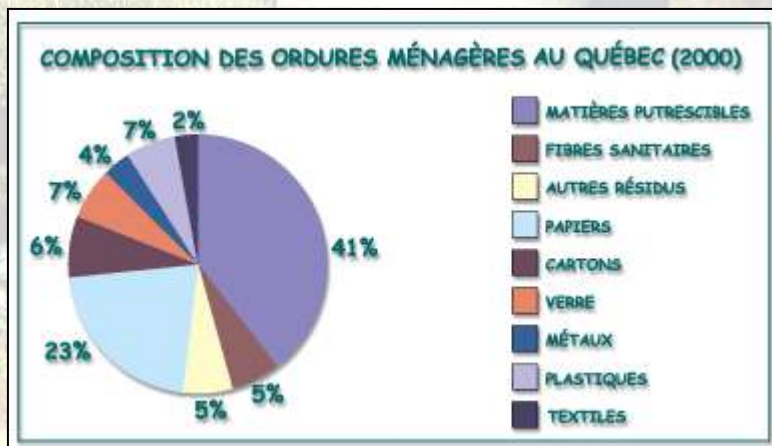
8.5. Quantité¹

Les québécois génèrent de plus en plus de matières résiduelles. (RECYC-QUÉBEC, 2001).



Sur les **9 millions de tonnes** de matières résiduelles provenant des trois grands secteurs en 1998 (municipalités, industries, commerces et institutions (ICI) et la construction, la rénovation et la démolition), seulement **1,3 million de tonnes** sont des matières souillées, contaminées ou irrécupérables, ce qui signifie que nous pourrions mettre en valeur le reste, soit **7,7 millions de tonnes (environ 85%)**. Pourtant, seulement 3,4 millions de tonnes le sont (RECYC-QUÉBEC, 2001).

Selon une étude réalisée en 2000, il a été estimé que la population du Québec a produit en 2000 (Statistique Québec, 2000), **3,1 tonnes de matières résiduelles** pour le secteur municipal seulement, ce qui correspond à **418 kg/personne annuellement** ou encore **1,15 kg/personne quotidiennement**.



(Chamard-CRIQ-Roche, 2000)

Les familles québécoises produisent en moyenne à chaque année l'équivalent de quelque **165 sacs verts bien remplis**. Au rythme actuel, chacun d'entre nous aura généré, à l'âge de 70 ans, entre **400 et 500 fois son poids** en déchets domestiques. Aux États-Unis, le volume de déchets était de **223,2 millions de tonnes** en 2000.

L'élimination d'un seul sac de déchets à la maison, correspond à la réduction de **25 sacs de déchets** en amont, c'est-à-dire à l'étape de la production industrielle et de la mise en marché. Plus de **40%** des ordures

¹ Source : <http://www.reseau-environnement.com/RENV/ui/user/others/BAG/3rv/html/doc.html>

ménagères se composent de matières putrescibles. Seulement **5%** du contenu des ordures ménagères sont des matières non recyclables, non réutilisables ou non compostables (autres résidus).

À lui seul, un bébé utilisant des couches jetables produit environ **1 tonne** de déchets par année. C'est l'équivalent de **10 000 couches** jusqu'au moment où il devient propre.

À mesure que la quantité de déchets diminue, **1)** les usines d'incinération existantes peuvent gérer les déchets d'une plus grande région, **2)** la durée de vie des lieux d'enfouissement est prolongée et la construction de nouveaux lieux est retardée, **3)** les camions peuvent desservir de plus grands territoires, d'où des coûts de transport et de main-d'œuvre réduits.

Les innovations technologiques **augmentent la durée de vie** de certains objets : pneus, ampoules électriques, certaines voitures, etc.

9. POLLUTION ENVIRONNEMENTALE

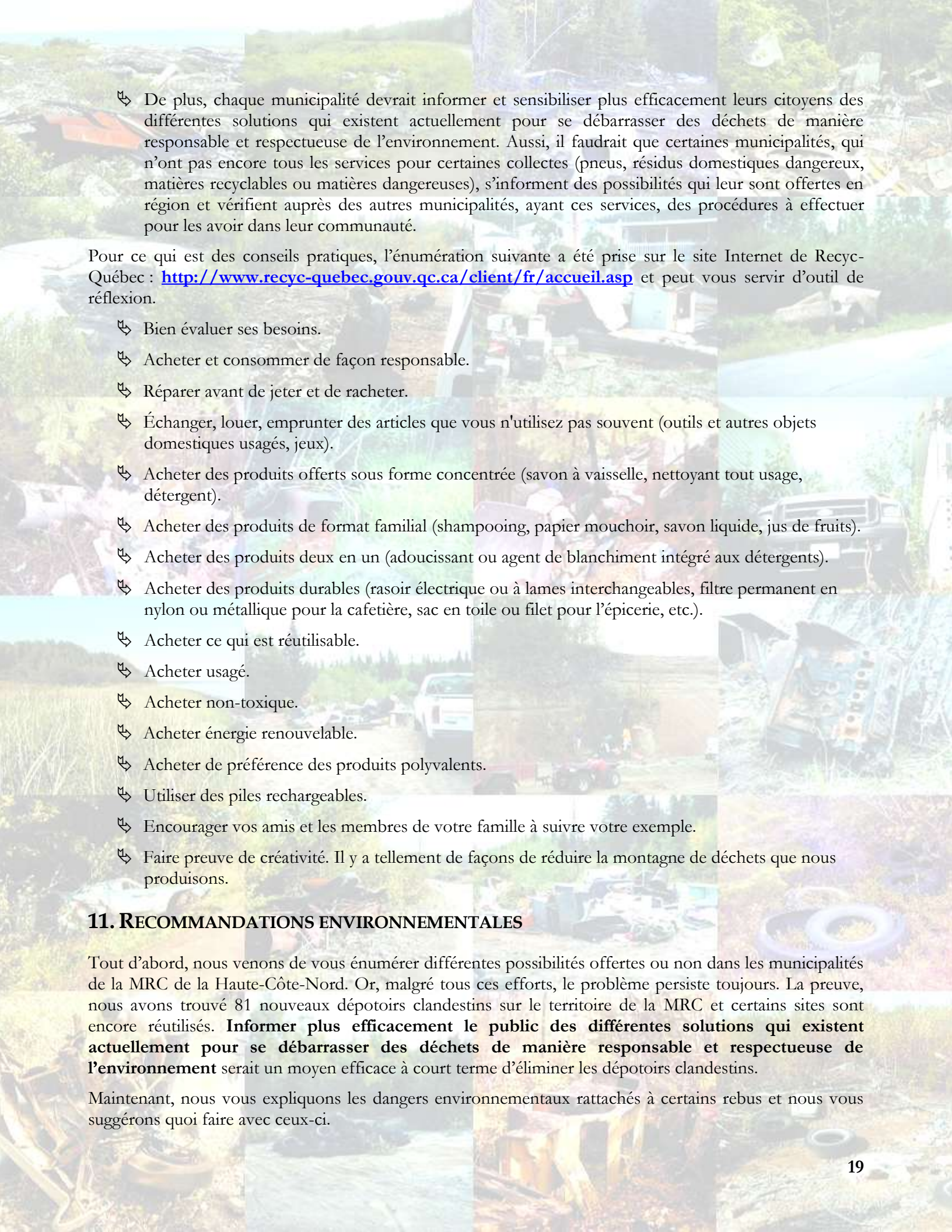
Voici une énumération de différentes causes de pollution engendrée par la présence de dépotoirs clandestins dans la nature.

- ✚ Les déchets ménagers peuvent être à l'origine de nombreuses nuisances et pollutions si on se limite à les entreposer sans précautions.
- ✚ Les dépotoirs clandestins dégradent les sites et le paysage.
- ✚ En raison de la présence des matières organiques putrescibles, les dépotoirs dégagent des odeurs nauséabondes, peuvent brûler spontanément (dégagement de méthane, effet de loupe, etc.), ce qui produit des fumées pouvant être toxiques.
- ✚ L'élévation de température due à la putréfaction attire les rats, les insectes et les oiseaux. Ces animaux peuvent être à la base d'une dispersion de germes pathogènes.
- ✚ Les pluies et le ruissellement des eaux de surfaces dispersent également les pollutions vers des ruisseaux ou des terrains voisins.
- ✚ L'infiltration des eaux souterraines constitue également un risque de pollution de l'environnement.
- ✚ Cela peut être un danger pour la faune et les animaux pouvant se blesser à même ces déchets, s'empoisonner ou même rester prisonnier et en mourir.

10. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES ET CONSEILS PRATIQUES

Voici maintenant les principales recommandations associées à ce projet :

- ✚ Que le Comité ZIP soit actif sur les tables de concertation touchant le recyclage et la gestion des déchets afin de transférer l'information provenant de ce projet et de sensibiliser les principaux acteurs du milieu (maires, conseillers, directeurs municipaux) à la problématique des dépotoirs clandestins. Sur ce sujet, le Comité ZIP est déjà présent sur une table de concertation sur le plan de gestion des matières résiduelles dans la MRC de Manicouagan ainsi que sur un comité de vigilance pour le nouveau site d'enfouissement sanitaire de la MRC de Manicouagan.
- ✚ De faire un suivi des recommandations transmises aux municipalités pour s'assurer de leur prise en charge par le milieu.
- ✚ De continuer les efforts de sensibilisation auprès des citoyens, notamment par le biais des médias qui donnent de bons résultats.

- 
- ✚ De plus, chaque municipalité devrait informer et sensibiliser plus efficacement leurs citoyens des différentes solutions qui existent actuellement pour se débarrasser des déchets de manière responsable et respectueuse de l'environnement. Aussi, il faudrait que certaines municipalités, qui n'ont pas encore tous les services pour certaines collectes (pneus, résidus domestiques dangereux, matières recyclables ou matières dangereuses), s'informent des possibilités qui leur sont offertes en région et vérifient auprès des autres municipalités, ayant ces services, des procédures à effectuer pour les avoir dans leur communauté.

Pour ce qui est des conseils pratiques, l'énumération suivante a été prise sur le site Internet de Recyc-Québec : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp> et peut vous servir d'outil de réflexion.

- ✚ Bien évaluer ses besoins.
- ✚ Acheter et consommer de façon responsable.
- ✚ Réparer avant de jeter et de racheter.
- ✚ Échanger, louer, emprunter des articles que vous n'utilisez pas souvent (outils et autres objets domestiques usagés, jeux).
- ✚ Acheter des produits offerts sous forme concentrée (savon à vaisselle, nettoyant tout usage, détergent).
- ✚ Acheter des produits de format familial (shampooing, papier mouchoir, savon liquide, jus de fruits).
- ✚ Acheter des produits deux en un (adoucissant ou agent de blanchiment intégré aux détergents).
- ✚ Acheter des produits durables (rasoir électrique ou à lames interchangeable, filtre permanent en nylon ou métallique pour la cafetière, sac en toile ou filet pour l'épicerie, etc.).
- ✚ Acheter ce qui est réutilisable.
- ✚ Acheter usagé.
- ✚ Acheter non-toxique.
- ✚ Acheter énergie renouvelable.
- ✚ Acheter de préférence des produits polyvalents.
- ✚ Utiliser des piles rechargeables.
- ✚ Encourager vos amis et les membres de votre famille à suivre votre exemple.
- ✚ Faire preuve de créativité. Il y a tellement de façons de réduire la montagne de déchets que nous produisons.

11. RECOMMANDATIONS ENVIRONNEMENTALES

Tout d'abord, nous venons de vous énumérer différentes possibilités offertes ou non dans les municipalités de la MRC de la Haute-Côte-Nord. Or, malgré tous ces efforts, le problème persiste toujours. La preuve, nous avons trouvé 81 nouveaux dépotoirs clandestins sur le territoire de la MRC et certains sites sont encore réutilisés. **Informer plus efficacement le public des différentes solutions qui existent actuellement pour se débarrasser des déchets de manière responsable et respectueuse de l'environnement** serait un moyen efficace à court terme d'éliminer les dépotoirs clandestins.

Maintenant, nous vous expliquons les dangers environnementaux rattachés à certains rebus et nous vous suggérons quoi faire avec ceux-ci.

Les carcasses de voitures

Le métal des carcasses de voitures se recycle. Il faut vidanger les carcasses de leurs fluides et de leurs huiles usées avant de les transformer. Ces liquides contaminent l'environnement et sont très nocifs pour la santé.

Comment en disposer ?

- ✚ Contactez votre municipalité pour qu'elle vienne chercher la carcasse (si elle offre ce service).
- ✚ Contactez un recycleur d'automobile pour qu'il vienne récupérer votre véhicule (*Récupération Brisson de Sainte-Anne-de-Portneuf*).
- ✚ Vendez votre voiture pour les pièces qui sont encore bonnes.

Les matières recyclables

L'accumulation de fibres (le papier et le carton), de métal, de verre et de plastique dans la nature peut déclencher des feux de forêt. Une fois recyclées, ces matières servent à fabriquer les mêmes produits ou des produits à usages différents. **Comment en disposer ?**

- ✚ Grâce à la collecte sélective ou par dépôt volontaire dans les Centres de tri, si votre municipalité offre ces services.
- ✚ Demandez à votre municipalité d'installer des conteneurs.
- ✚ Ayez recours à la consignation pour disposer de vos bouteilles de verre et de vos canettes.
- ✚ Réutilisez vos contenants à d'autres fins (pour conserver des aliments, faire du rangement, du bricolage, etc.).

Les pneus

En cas d'incendie, l'accumulation de vieux pneus représente un danger élevé de contamination environnementale. De plus, les pneus sont un milieu favorable à la ponte et l'éclosion de larve de moustiques, entraînant donc leur prolifération. À partir de morceaux de pneus recyclés, on peut fabriquer des tuiles de revêtement, des accessoires de signalisation, des tapis d'usine, etc. **Comment en disposer ?**

- ✚ Vendez-les ou donnez-les s'ils sont encore bons pour une saison.
- ✚ Apportez-les chez un recycleur de pneus (voir les garages municipaux).
- ✚ Acheminez-les dans un lieu d'entreposage prévu à cet effet (vérifiez auprès de votre municipalité où ce service est offert).

Les résidus domestiques dangereux (RDD)

Ce sont tous les produits d'usages domestiques qui contiennent des matières dangereuses : les solvants, les huiles usées, les aérosols, les batteries, les peintures, etc. Ils sont extrêmement dangereux pour la santé et pour l'environnement. **Comment en disposer ?**

- ✚ Apportez-les lors des journées de collecte des RDD dans votre municipalité (si elle offre ce service).
- ✚ Acheminez vos RDD au dépôt permanent de la municipalité (si ce service est offert).
- ✚ Rendez vous auprès des détaillants; certains reprennent les piles, les huiles usées, les batteries, les

filtres à l'huile, les peintures, etc.

Les matériaux secs de construction

Ils proviennent des activités de la construction, de la rénovation et de la démolition, comme le béton, l'asphalte, le ciment, le bois, etc. Ils comptent jusqu'à **32 %** des matières résiduelles au Québec et, bien qu'ils semblent inertes, ils laissent l'impression qu'ils ne polluent pas. Pourtant, le bois, le gypse et les métaux, s'ils sont laissés longtemps dans des conditions d'humidité et d'acidité, peuvent libérer des contaminants qui sont nuisibles pour la santé et l'environnement. Ces contaminants peuvent soit être de nature liquide et polluer le sol et les sources d'eau, soit être des rejets atmosphériques comme du gaz carbonique ou du méthane. **Comment en disposer ou en diminuer la quantité ?**

- Acheminez-les vers un lieu d'enfouissement ou un dépotoir prévu à cet effet.
- Réutilisez-les pour d'autres projets de construction ou pour d'autres usages domestiques (90% des matériaux secs peuvent être récupérés, réutilisés ou recyclés).
- Demandez à votre municipalité d'installer des conteneurs.
- Faire de la déconstruction sélective, c'est-à-dire trier les matériaux résiduels sur place lors des travaux de démolition afin d'améliorer leur qualité et favoriser ainsi leur valorisation.
- Calculer avec précision les besoins en matériaux lors de constructions ou de rénovations.
- Utiliser des vis plutôt que des clous ou de la colle, afin de récupérer plus de matériaux lors de la déconstruction ou la démolition.

Les meubles et électroménagers

CES RÉSIDUS ONT DE LA VALEUR, ils peuvent être réutilisés. Ce faisant, vous faites un effort de dévouement pour la collectivité. **Comment en disposer ?**

- Allez les porter dans un comptoir d'économie près de chez vous (s'il en existe un).
- Offrez-les à un organisme qui vient en aide aux plus démunis (s'il en existe un).
- Vendez-les à moindre coût ou donnez-les à quelqu'un qui pourrait en avoir besoin pour son chalet, son sous-sol, son appartement, etc.
- Attendez les collectes municipales des gros rebuts et faites coïncider le changement de votre ameublement avec cette période.
- Contactez votre municipalité pour que l'on vienne chercher votre gros rebut (si elle offre ce service).

Les rebuts divers

Les articles de sports, les jouets, les vêtements, les chaussures et autres accessoires de tous genres. **Comment en disposer ?**

- Organisez une vente de garage dans votre quartier.
- Louez une table au marché aux puces près de chez vous (s'il y a ce service dans votre municipalité).
- Démarrez un centre de dépannage dans votre localité.
- Acheminez ces articles dans les organismes qui en font la récupération, telles les friperies ou les

comptoirs d'économies de votre région.

12. CONCLUSIONS

Quelques conclusions s'imposent dans le cadre de ce projet. En voici les principales :

Nous avons prélevé beaucoup plus de déchets que ce que nous avons prévu (sur 47 sites nous avons prélevés 53,12 tonnes de déchets divers. L'estimation initiale étant de 25 tonnes de déchets répartis sur 9 sites).

Lors d'une visite de fin de projet, il a été noté que 21 % des dépotoirs nettoyés ont été réutilisés partiellement (il est faux de penser que les sites réutilisés ont été remplis de nouveaux à 100 %, mais que chaque site a été visité seulement à quelques reprises). Il est important de noter que si 21 % des dépotoirs ont été réutilisés, 79 % ne contaminent toutefois plus nos sols et nos cours d'eau. Or, l'aide des divers intervenants fut très appréciée. Cette aide nous a permis d'extraire des déchets plus rapidement et par conséquent, d'en sortir davantage.

Par ailleurs, d'autres dépotoirs ont été recensés par l'équipe terrain et dénoncés par des citoyens, mais n'ont pu être nettoyés par manque de temps et d'argent. Par contre, le ministère des Ressources naturelles ainsi que la MRC sont maintenant au courant des sites pollués (localisation GPS et photographies) sur le territoire.

Les journées communautaires n'ont pas fonctionné comme nous l'aurions souhaité. Par contre, nous avons constaté la présence, dans l'esprit des gens, du désir de posséder un environnement propre.

La couverture médiatique nous a aidé à faire connaître notre projet par le biais de la télévision, des journaux et de la radio. L'impact a été majeur avec des images chocs dans les médias.

Aujourd'hui, malgré tous les moyens qui sont mis à notre disposition, il y a malheureusement encore des gens qui utilisent les dépotoirs clandestins pour se débarrasser de leurs vieux rebuts. C'est dire qu'il reste encore beaucoup de travail au niveau de la sensibilisation à réaliser auprès de la population. **C'est avec l'appui de tous et chacun qu'un jour nous parviendrons à contrer cette problématique (pour trouver des outils de sensibilisation nous vous suggérons d'aller sur le site Internet de Recyc-Québec : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp>).**

En terminant, vous trouverez à l'annexe C plusieurs photographies des sites pollués et nettoyés et quelques-unes prises lors de la journée communautaire !

13. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les organismes qui nous ont offerts leur support tant en espèces qu'en nature (ressources humaines, biens et services). Voici donc la liste des contributeurs :

- ÉcoAction (Environnement Canada)
- Fondation Shell
- MRC de la Haute-Côte-Nord
- Municipalité de Tadoussac
- Municipalité de Longue-Rive
- Municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf
- Municipalité de Forestville
- Municipalité de Colombier
- Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

- Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
- Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites
- Corporation Saint-Laurent
- Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord
- Bénévoles :

- ↪ Dominic Francoeur
- ↪ Jacques Bernier
- ↪ André Francoeur
- ↪ Nancy Imbeault
- ↪ Janine Gasse
- ↪ Mauraine Tremblay



Mon fleuve, je l'aime propre !



***Le Comité ZIP de la rive nord
de l'estuaire a nettoyé ce
dépotoir clandestin.***

***Pour disposer de vos déchets intelligemment :
Site d'enfouissement sanitaire***

***Merci à nos partenaires financiers ainsi qu'à tous
les gens impliqués dans le nettoyage de ce site.***



Environnement Canada Environnement Canada

écoACTION



PARC MARIN DU
Saguenay-Saint-Laurent

**Annexe B : Revue de presse du projet de nettoyage des dépotoirs clandestins situés
le long du littoral dans la MRC de la Haute-Côte-Nord**

20 juin 2003

Comité ZIP

Nettoyage des dépotoirs clandestins

Escoumins - Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire poursuivra sa lutte contre les dépotoirs clandestins en nettoyant une vingtaine de sites situés entre Tadoussac et Colombie. C'est grâce à plusieurs organismes de la région que ce travail pourra être effectué, et quatre personnes ont été embauchées pour mener à bien ce projet.

NICOLAS ASSELIN

Journées communautaires

Pendant six semaines, une équipe de quatre employés se déplacera sur l'ensemble du territoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord afin de nettoyer une vingtaine de sites contenant 25 tonnes de déchets répartis sur plus de 18 hectares de terrains publics. On explique que dans des sites qui se situent à moins d'un kilomètre du littoral, on retrouve des déchets domestiques, des pneus, de la ferraille, des matériaux secs, des carcasses de voiture et beaucoup d'autres.

Aussi durant cette campagne de nettoyage et de sensibilisation, le Comité ZIP mettra à la disposition des citoyens un dépliant ser-

vant de guide sur la bonne gestion des matières résiduelles qui sera disponible dans les bureaux municipaux. Fait intéressant, ce projet permettra de créer de l'emploi pour quatre personnes de la région et aidera à conserver deux des huit emplois réguliers du Comité ZIP.

Le projet de nettoyage des

dépotoirs clandestins de la Haute-Côte-Nord est évalué à 63 200\$. Le programme EcoAction d'environnement Canada a fourni une subvention de 30 339\$, le reste du montant étant réparti entre différents organismes du milieu dont le Fonds de l'environnement Shell, le Conseil régional de l'envi-

ronnement de la Côte-Nord, le Parc Marin du Saguenay-St-Laurent, la Corporation St-Laurent, le Comité Côtier des Escoumins à la rivière Beauséjour, la MRC de la Haute-Côte-Nord, ainsi que certaines municipalités et la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord.

Le Comité ZIP effectue le nettoyage

Dépotoirs clandestins de la Haute-Côte-Nord

Colombier – Le Comité ZIP en est à la quatrième semaine du nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. Le projet d'une durée de six semaines, réalisé dans le cadre de «Mon fleuve, je l'aime propre», se poursuivra donc jusqu'au 19 septembre et c'est plusieurs dizaines de tonnes de déchets en tout genre qui auront été récupérés.

NICOLAS ASSELIN

Encore une fois cette année, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire effectue une opération de nettoyage des dépotoirs clandestins. Après fait l'expérience l'an dernier sur le territoire de la MRC de Manicouagan, c'est au tour de la MRC de la Haute-Côte-Nord d'être visée cette année. Les gens du Comité ZIP sont donc en action depuis quatre semaines déjà.

Le projet

C'est une équipe composée de quatre membres qui est donc au travail en ce moment et qui auront procédé au nettoyage d'une cinquantaine de sites de Tadoussac à Colombier. On indique que ces sites sont répartis sur 18 hectares de terrains publics où se retrouvent environ 25 tonnes de déchets domestiques, de pneus, de ferrailles, de matériaux secs, de matières recyclables, ainsi que des carcasses de voitures, des électroménagers et bien d'autres déchets.

Du côté du Comité ZIP, on explique que le projet de nettoyage est financé en majeure

partie par le Programme ÉcoAction d'Environnement Canada. D'autres partenaires sont aussi partie prenante du projet tels que la Fondation Shell en environnement, le Conseil régional de l'environnement, le Parc marin Saguenay-St-Laurent, la Corporation St-Laurent, le Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, la Corporation des services universitaires du secteur Ouest de la Côte-Nord et la MRC de la Haute-Côte-Nord.

C'est donc un budget total de 63 200\$ dont bénéficie ce projet de nettoyage, et 32 800\$ proviennent du milieu. Il faut aussi noter l'implication de cinq municipalités de la région dans ce projet. On a ainsi pu travailler en collaboration avec ces dernières afin de signaler des dépotoirs clandestins et bénéficier de l'équipement municipal à certaines occasions.

Journées communautaires

Afin de participer activement dans l'amélioration de la qualité de l'environnement, les gens de la région seront

appelés au cours des prochaines semaines à faire partie du projet lors des journées communautaires. La première journée se tiendra le 13 septembre à Colombier où les gens sont priés de se rendre à l'hôtel de ville. La deuxième se déroulera à Ste-Anne-de-Portneuf le 20 septembre avec comme point de départ le stationnement de l'hôtel de ville.

On indique que ces journées débuteront à 8h30 pour se terminer en après-midi. Les responsables du projet indiquent que des collations et un dîner seront offerts sur place et qu'en cas de pluie, les activités du samedi auront lieu le dimanche. Toujours dans l'optique de la sensibilisation, une vidéo réalisée par le Conseil régional de l'environnement sera diffusée à partir du mois d'octobre à la Télévision du Littoral de Forestville.

Vous connaissez des sites?

Finalement, les gens du Comité ZIP invitent les gens qui connaissent des sites de dépotoirs clandestins qui se trouvent près du littoral du fleuve à prendre contact avec eux. Donc pour donner ou recevoir différentes informations sur le sujet, les gens peuvent contacter le chargé de projet au Comité ZIP, M. Dominic Francoeur, au (418) 296-0404 ou sans frais au 1-877-522-0404.



C'est plus d'une cinquantaine de sites comme celui-ci que l'on a nettoyés sur le territoire de la Haute-Côte-Nord. La population est d'ailleurs invitée à contacter le Comité ZIP s'ils connaissent d'autres sites.

Belle récolte pour le Comité ZIP

Forestville – Le Comité Zip de la rive Nord de l'estuaire a dressé un bilan fort positif de son opération de nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. Les gens de l'organisme ont ainsi pu nettoyer plusieurs dizaines de sites et ainsi récupérer des déchets dangereux pour l'environnement.

NICOLAS ASSELIN

Comme on en informait la population, il y a quelques mois, le Comité ZIP a effectué durant six semaines le nettoyage de plusieurs dépotoirs clandestins de notre territoire. En tout, ce sont 47 sites qui ont été nettoyés sur une superficie de près de 80 kilomètres carrés, ce qui est considérable si l'on tient compte que ce territoire n'englobe que cinq municipalités de la Haute-Côte-Nord.

Plusieurs déchets

Les responsables du nettoyage expliquent que l'on a retrouvé plusieurs matières diverses dans ces dépotoirs. Ainsi on a récupéré 17 tonnes de déchets domestiques et de construction, 36 tonnes de différents métaux, 271 pneus, 26 batteries d'automobiles et deux gallons d'huile, ces deux types de déchets étant considérés comme des résidus dangereux.

Le plus étonnant de tout cela est que ces déchets étaient tous situés à moins de un kilomètre du littoral. En plus de tout cela, le Comité ZIP a aussi effectué un inventaire supplémentaire pour trouver de nouveaux dépotoirs clandestins car la MRC de la Haute-Côte-Nord ainsi que le ministère des Ressources naturelles n'avaient aucun recensement, ni caractérisation de ce type de sites sur le territoire.

L'inventaire aurait permis de trouver 81 autres dépotoirs clandestins devant être nettoyés. Cela permet donc à MRC et au Ministère, qui gèrent le territoire, d'avoir une description et une localisation des sites qui ont été pollués au fil des ans. Pour ce qui est du côté un peu plus négatif de l'aventure, on note du côté de l'organisme que les journées de nettoyage communautaire furent une déception majeure compte tenu de la faible participation des gens. En effet, huit personnes seulement ont participé à ces deux journées.

Remerciements

Le Comité ZIP souhaitait remercier cette semaine la MRC de la Haute-Côte-Nord ainsi que les municipalités de Tadoussac, Longue-Rive, Sainte-Anne-de-Portneuf, Forestville et Colombier pour leur collaboration et leur soutien en ressources humaines et techniques tout au long du projet. Heureux des résultats obtenus, le Comité ZIP se dit par contre conscient qu'il y a encore des sites qui se forment ici et là sur le territoire.

On espère par contre un changement des habitudes dans les années à venir compte tenu que les gens sont de plus en plus informés ainsi que par le biais de la sensibilisation et de l'information auprès des municipalités. Les responsables de l'organisme souhaitent aussi que chaque municipalité informe et sensibilise leur population sur les différentes solutions qui existent actuellement pour se débarrasser des déchets de manière responsable et respectueuse de l'environnement.



Des pneus, on en a trouvé en quantité dans plusieurs des dépotoirs clandestins de la Haute-Côte-Nord.



Voilà un amas de ferrailles récupéré par les gens du comité ZIP.



Un autre exemple de déchets.

Journal Haute-Côte-Nord / 28 novembre 2003

12 septembre 2003

Plein Jour EN HAUTE-CÔTE-NORD LE VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2003 • 37^e ANNÉE • N° 03 • 16 PAGES

 QUEBECOR MEDIA
 (M)

Les dépotoirs clandestins sont vidés

Par Paul Puyton

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire prévoit avoir nettoyé une bonne partie des dépotoirs clandestins de la Haute Côte-Nord d'ici quelques jours.

Dans le cadre de son opération de nettoyage des sites clandestins, le comité ZIP dépensera autour de 64 000 \$

Sensibilisation

Comme les municipalités n'ont pas l'argent ni les ressources pour assurer une surveillance adéquate des dépotoirs clandestins, il faut s'en remettre à la bonne volonté des résidents pour éviter de contaminer à nouveaux ces endroits. La sensibilisation reste à peu près la seule arme à la disposition du comité ZIP.

dans cinq municipalités du territoire, soit: Colombyer, Fortville, Sainte-Anne-de-Fortneuf, Longue-Rive et Tadoussac.

Au total ce sont pas moins de 50 sites s'étendant sur 18 hectares qui seront vidés de leurs déchets de toutes sortes. Comme l'indiquait Dominic Francoeur du comité ZIP, les dépotoirs ciblés contiennent toutes sortes de choses comme des appareils ménagers, des meubles et même des carcasses d'automobiles.

Après avoir procédé au nettoyage des sites, le comité ZIP placarde des affiches demandant à la population de ne plus jeter de déchets. Malheureusement, les statistiques démontrent que la paresse ou l'indifférence de certaines personnes à l'endroit de l'environnement fait que la moitié (50 %) des sites nettoyés redeviennent des dépotoirs à ciel ouvert.



Il est incroyable qu'en 2003, le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire ait à réaliser le nettoyage de dépotoirs clandestins sur la Haute Côte-Nord. Voici à quoi ressemble un de ces sites contaminés dans le secteur de Colombyer. Une cinquantaine ont été répertoriés dans notre région.

Le comité ZIP rappelle aussi aux résidents de la Haute Côte qu'il est toujours possible de signaler la présence d'un dépôt clandestin et même de dénoncer ceux et celles qui y jettent des déchets. Vous n'avez qu'à téléphoner au 296-0404 sur les heures normales de bureau. L'organisme affirme que l'environnement c'est l'affaire de tout le monde.

Environnement

Une cinquantaine de dépotoirs clandestins sont nettoyés

Page 7





Quarante pourcent des dépotoirs clandestins nettoyés l'an dernier ont été réutilisés cette année.

MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Le comité ZIP reprend le nettoyage des dépotoirs clandestins

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

COLOMBIER — On a beau être au début du deuxième millénaire, bon nombre de gens jettent encore leurs déchets dans la nature. Voilà pourquoi, encore cet été, le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire s'est attelé au nettoyage de dépotoirs clandestins dans la MRC de la Haute-Côte-Nord.

Jusqu'au 19 septembre, une équipe de l'organisme s'attaque à une cinquantaine de sites de dépotoirs sauvages répartis sur 18 hectares de terres publiques entre Tadoussac et Colombier. La quantité de déchets à ces endroits a été initialement estimée à 25 tonnes. « Mais on va largement dépasser ce total », a indiqué le chargé de projet, Dominic Francœur.

On trouve de tout dans ces endroits : carcasses de voitures et d'électroménagers, pneus, vitres, matières dangereuses et bien d'autres choses, souvent juste à côté d'un ruisseau. « Le fait qu'il n'y a aucune récupération de matières recyclables en Haute-Côte-Nord n'aide pas à cette situation », a ajouté M. Francœur.

TOUJOURS À RECOMMENCER

Cette impressionnante quantité de déchets, ramassés dans le cadre de l'opération Mon fleuve, je l'aime propre!, ne représente qu'une infime partie de ce qu'on pourrait trouver si l'ensemble du territoire était ratissé. C'est que le mandat du comité ZIP se limite à une bande de deux kilomètres le long du littoral du fleuve. « On peut facilement imaginer ce qu'il y a ailleurs en forêt, car

on sait qu'il y a de nombreux autres sites », lance le chargé de projet.

Dominic Francœur ne se berce pas d'illusions. Tant que le public ne s'autodisciplinera pas ou que la surveillance ne sera pas accrue, les dépotoirs clandestins seront toujours une réalité. « En 2002, on a ramassé pas moins de 140 tonnes de déchets dans la MRC Manicouagan. Et cet été, 40% des sites nettoyés ont été réutilisés, a-t-il affirmé. On dirait que quand il y a un panneau interdisant de jeter des déchets dans la nature, il y en a de l'autre côté du chemin. »

C'est un peu pour cette raison que le comité ZIP invite les citoyens à s'engager dans l'amélioration de leur environnement avec ses journées communautaires de nettoyage. La prochaine se tiendra le 13 septembre à Colombier. Il y en aura une autre le 20, cette fois à Sainte-Anne-de-Portneuf. Des collations et un dîner sont offerts aux bénévoles.

Le budget de l'activité est de près de 65 000 \$, financé en grande partie par le programme ÉcoAction d'Environnement Canada. Divers organismes et municipalités du milieu nord-côtier fournissent 33 000 \$.

Pour l'an prochain, le comité ZIP ne prévoit pas répéter l'expérience. Rien n'est confirmé pour l'instant, mais M. Francœur a laissé entendre qu'un éventuel projet de nettoyage des « pitoules » sur la rivière Sault-aux-Cochons, à Forestville, pourrait être envisagée en 2004. Cette rivière a servi au flottage du bois durant de nombreuses années, et les déchets de bois polluent sur ses berges.

LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2003

LE SOLEIL

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Message publicitaire à la radio local

H 284/ 30 secondes

SFX-Voix de petite fille

15 SEC. Moi, je trouve ça inacceptable qu'il y est encore des gens qui déposent leurs déchets dans la nature...

SFX-chanson Maudit Bordel en fond

Depuis les deux dernières années, le Comité ZIP a retiré de la nature plus de 200 tonnes de déchets.

30 SEC. Pourtant, il y en a encore et ce nombre augmente toujours à cause de la négligence de certaines personnes.

Il faut dire non aux dépotoirs clandestins : source de contamination, menace potentielle pour les animaux et une pollution visuelle inadmissible.

Refrain : On prend la terre pour une poubelle, maudit bordel.

Ayons à cœur d'améliorer notre environnement.

60 SEC. Message du Comité ZIP de la Rive-Nord de l'Estuaire!

Date : 15-12-2003

Rédigé par

Patrick Lapointe

CHLC-FM

fm
97.1 UN





Annexe C : Photographies de certains sites pollués, nettoyés et de la journée communautaire



Tadoussac



Les Escoumins



Sacré-Cœur



Les Bergeronnes



Longue-Rive





Sainte-Anne-de-Portneuf



**Journée communautaire à
Sainte-Anne-de-Portneuf**



Forestville



Colombier



